

A chaque nouvelle campagne, il faut mettre à jour l'assolement en vue de faire les enregistrements des interventions culturelles.

Pour toutes les parcelles de l'exploitation, les découpes réalisées l'an dernier sont conservées.

Attention : Vérifiez au préalable, que le dossier est ouvert sur la bonne campagne (en haut à gauche de l'écran).

1. Renseignement de l'assolement pour les parcelles dont la surface n'a pas changé

Pour les parcelles dont la surface n'a pas changé, il n'y a pas de découpe à réaliser. Il suffit d'aller directement dans le menu Exploitation, puis Parcelles.

Menu : **Exploitation / Parcelles**

Parcelles - Tableau récapitulatif

Sélection de parcelle									
Type de sélection:	Présentation générale	Parcelle	Toutes les parcelles						
N° Ilot	N° parcelle	Nom parcelle	Communes	Culture	CIPAN	Variété ou cépage	Surface mesurée	Surface cultivée	
1	3	parcelle n°3	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ blé tendre hiver		ALIXAN (C)	4.22	4.22	   ☐
1	4	parcelle n°4	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ orge printemps			5.00	5.00	   ☐
1	11	frenel 1	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ maïs fourrage	moutarde blanche		6.53	6.53	   ☐
1	12	frenel 2	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ blé tendre hiver		ALIXAN (C)	10.74	10.74	   ☐
1	14	frenel 4	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ hors culture (b...			0.31	0.32	   ☐
2	21.1	la petite	JONQUERETS DE LIVET	ray-grass Italie p.t. ...			1.98	1.98	   ☐
2	21.2	la petite	JONQUERETS DE LIVET	★ maïs fourrage			1.98	1.98	   ☐

Cliquez sur le crayon  et renseignez la culture, le nom de la parcelle, la CIPAN si besoin. Pour visualiser une parcelle dans la cartographie, cliquez sur la loupe correspondante.

Attention : le bouton "Ajouter une culture" ne doit être utilisé que lorsqu'il y a des successions culturelles (dérobées, plusieurs cultures dans une même campagne, etc.).

Saisie groupée : Il est possible de mettre à jour l'assolement de plusieurs parcelles pour une même culture en une seule fois. Il suffit de cocher les cases des parcelles que l'on souhaite actualiser et de cliquer sur le bouton "saisie groupée".

Saisie groupée				
Surface cultivée				
4.22				☒
5.00				☐
6.53				☒
10.74				☐

Mettre à jour son assolement

Version 1.3 — Mise à jour 02/11/2017

Rédigé par S. PROU — Mise à jour par N. DUBREUIL, N. LETELLIER et A. PLOMION

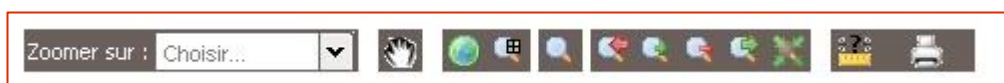
2. Modifiez le parcellaire : fusion, découpe de parcelles

La modification de la forme des parcelles et donc de leur surface est à réaliser dans la cartographie du logiciel.

Menu : **Carte / Assolement**

2.1. Déplacez ou zoomez sur la carte

Différentes techniques permettent de se déplacer ou zoomer sur la carte. Utilisez la roulette de la souris pour zoomer et les flèches sur le clavier pour déplacer la carte. Il est également possible d'utiliser les boutons disponibles au-dessus de la cartographie.



2.2. Sélectionnez la couche des parcelles

Pour travailler sur le parcellaire, vérifiez que le menu déroulant "Couche de travail" est positionné sur "Parcelles". Ce menu se trouve au-dessus de la cartographie :



2.3. Modifiez le niveau de transparence



Il est possible de modifier le niveau de transparence des éléments qui s'affichent dans la cartographie. Dans la légende, déplacer le curseur pour déterminer le niveau de transparence.

Pour faire disparaître une couche cartographique, cliquer sur .

2.4. Affichez uniquement le contour des parcelles

Pour n'afficher que le contour des parcelles sans la représentation en couleur des cultures, allez dans le menu déroulant "Représentation" en haut de la carte et choisissez "Limites".

Mettre à jour son assolement

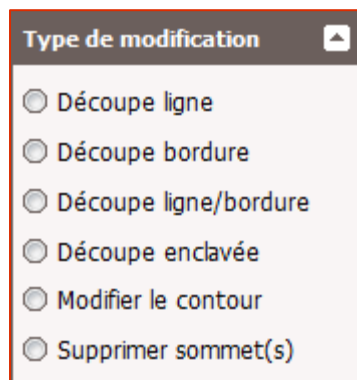
Version 1.3 — Mise à jour 02/11/2017

Rédigé par S. PROU — Mise à jour par N. DUBREUIL, N. LETELLIER et A. PLOMION

2.5. Faire une découpe

Pour découper ou modifier une parcelle, cliquez sur le bouton **Sélection** dans la barre de menu au-dessus de la carte, puis cliquez sur la parcelle à modifier. Cliquez ensuite sur **Modification / Modifier**.

L'assistant de modification s'ouvre. A droite de l'écran, plusieurs outils sont proposés. Sélectionnez l'outil souhaité :



- *découpe ligne* : permet de découper une parcelle en deux parties, selon une ligne de découpe libre,
- *découpe bordure* : permet de dessiner des parcelles avec une largeur fixe ou d'implanter des bandes enherbées dans les parcelles,
- *découpe ligne/bordure* : permet de dessiner des chemins,
- *découpe enclavée* : utile pour dessiner un tas de fumier par exemple,
- *Modifier le contour* : permet de modifier le tracé d'une parcelle (uniquement les tracés à l'intérieur de l'îlot),
- *Supprimer sommet(s)* : permet de supprimer les points inutiles d'un tracé cartographique (uniquement à l'intérieur de l'îlot)

Quand votre découpe ou modification est terminée, enregistrez la modification en cliquant sur **Valider** en bas de page.

Astuces pour les découpes :

- *Découpe ligne* : le premier point et le dernier point doivent toujours être à l'extérieur de la parcelle. Faites un clic à chaque point lors du tracé de la découpe et un double clic pour le dernier point.
- *Découpe bordure* : il faut faire un point de départ et un point d'arrivée en cliquant dans les coins de la parcelle. Les points peuvent être modifiés en maintenant le clic et en déplaçant le point.

Mettre à jour son assolement

Version 1.3 — Mise à jour 02/11/2017

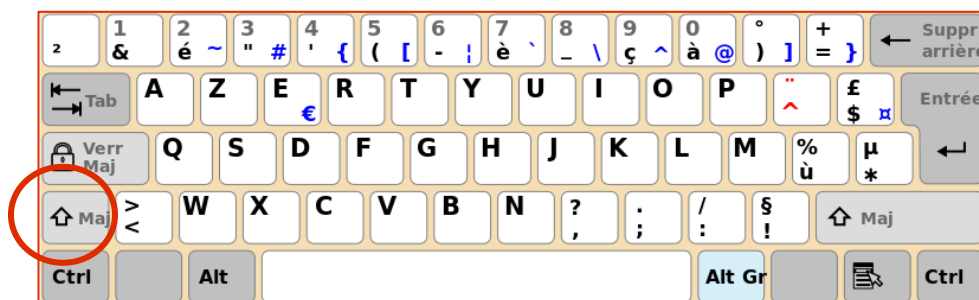
Rédigé par S. PROU — Mise à jour par N. DUBREUIL, N. LETELLIER et A. PLOMION

2.6. Fusionner deux parcelles culturales

Pour fusionner deux parcelles qui étaient découpées l'année passée, il vous faut sélectionner les deux parcelles et ensuite cliquer sur le bouton "Fusion".

Pour sélectionner deux parcelles :

- ✓ Cliquez sur la première parcelle,
- ✓ Maintenir la touche "Majuscule" :



- ✓ Cliquez sur la seconde parcelle,
- ✓ Les deux parcelles apparaissent en bleu
- ✓ Appuyez maintenant sur le bouton "Fusion".



Pour en savoir plus vous pouvez consulter l'aide qui reprend le détail de toutes les fonctions résumées dans cette fiche pratique ou nous contacter.



Mettre à jour son assolement

Version 1.3 — Mise à jour 02/11/2017

Rédigé par S. PROU — Mise à jour par N. DUBREUIL, N. LETELLIER et A. PLOMION